

KLAUS : une tempête toxique ?

A. Hamdaoui ⁽¹⁾, L. Cordier ⁽¹⁾, N. Amouroux ⁽¹⁾, C. Cabot ⁽¹⁾, S. Buys ⁽²⁾, M. Génestal ⁽²⁾

⁽¹⁾ Centre antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV), CHU Toulouse Purpan

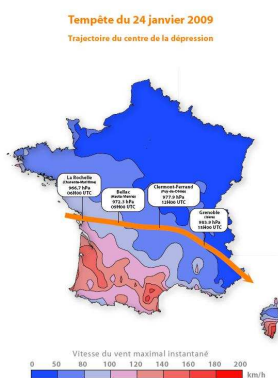
⁽²⁾ Caisson hyperbare, CHU Toulouse Purpan

Introduction : le 24 janvier 2009, une violente tempête s'abat sur le sud-ouest. Les différentes alertes diffusées portaient essentiellement sur les possibles dégâts matériels et ont surpris certains observateurs par l'accroissement du nombre de signalement des intoxications au monoxyde de carbone (CO).

Matériel et Méthode: étude rétrospective descriptive des appels reçus au CAPTV de Toulouse entre le 24 janvier 2009 et le 09 février 2009 concernant les signalements d'intoxication au CO pour Midi-Pyrénées. Le 09 février correspond au rétablissement quasi complet du réseau électrique sur la région attribuée au CAPTV de Toulouse. Les appels et dossiers exploités sont informatisés sur le logiciel SICAP V5 et transmis en temps réel à l'InVS.

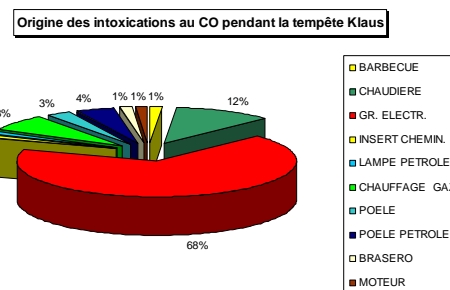
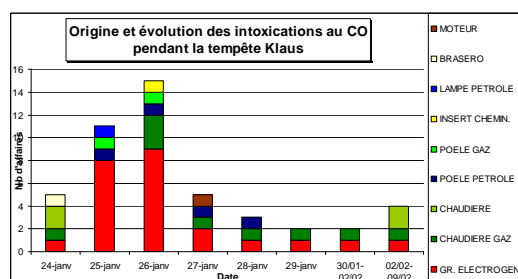
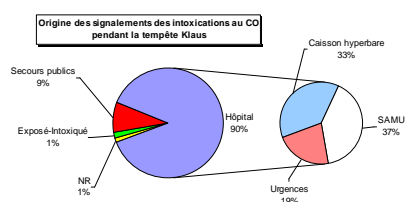
Résultats :

La période étudiée permet de relever 70 affaires et 170 victimes d'intoxications au CO. Pour mémoire, durant la période équivalente en 2008, 6 affaires impliquant 10 victimes avaient été signalées. Par ordre de fréquence, les départements les plus concernés sont : la Haute-Garonne (42%), le Tarn (16%), le Tarn et Garonne (15 %), l'Ariège (6 %) et enfin le Gers (5 %).



Origine : <http://france.meteofrance.com/>

Dès les premiers signalements (Urgences, Caisson hyperbare, SAMU : 90 %) se dessine la forte implication des groupes électrogènes dans la genèse de cette « épidémie » d'intoxication : 68 % du total des affaires d'intoxication au CO.



Les moyens de chauffage d'appoint sont en cause dans 30 % des affaires.

Conclusion : La qualité du réseau CO mis en place autour du CAPTV de Toulouse a permis de suivre la progression de ces intoxications et d'alerter les autorités compétentes (DDASS et SCHS) et de renseigner la CIRE Midi-Pyrénées en temps réel. Pour prévenir la survenue de nouvelles « épidémies » d'intoxication au CO, il serait intéressant de coupler les futures alertes à la diffusion des risques engendrés par l'utilisation des moyens de chauffage non conventionnel et des générateurs électriques.